

Lettre ouverte aux législatifs communaux

Chère Présidente, Cher Président du Conseil communal,
Chère Présidente, Cher Président du Conseil général,
Chères Conseillères, Cher Conseillers communaux,
Chères Conseillères, Chers Conseillers généraux,

Comme de coutume chaque année, les législatifs communaux sont invités à se prononcer sur le budget de leur commune pour l'année prochaine. Dans ce contexte, ils prennent connaissance des chiffres projetés de la péréquation financière ainsi que des montants des charges liées communiqués par le canton.

Pour la commune de Payerne, ces chiffres ont représenté une très mauvaise surprise. Les seules données relatives à la péréquation financière, à la facture sociale et à la réforme policière conduisent à une différence de Fr. 1'881'550.- par rapport aux chiffres de l'année dernière.

	Budget 2013	Budget 2012	Différence
Péréquation financière	Fr. 3'854'194.-	Fr. 4'876'545.-	- 21 %
Facture sociale (PC)	Fr. 4'006'955.-	Fr. 3'240'982.-	+ 24 %
Réforme policière	Fr. 720'432.-	Fr. 627'206.-	+ 15 %
Solde	Fr. -873'193.-	Fr. 1'008'357.-	Fr. 1'881'550.-

Le caractère parfaitement imprévisible des chiffres communiqués annuellement par le canton a pour conséquence d'empêcher les communes d'établir une planification financière sur le moyen et le long terme. Qui plus est, la hausse continue des charges liées cantonales a pour effet d'absorber progressivement les ressources fiscales communales, au détriment des besoins directs de nos citoyens (infrastructures communales, services communaux, subventions aux sociétés locales).

Cette situation n'est plus tenable sur le long terme !

Par un geste politique, mais sans portée légale, la commission des finances du Conseil communal de Payerne a décidé, afin d'exprimer son désarroi par rapport à cette situation, de proposer au Conseil communal de refuser symboliquement les chiffres relatifs à la péréquation financière, à la facture sociale et à la réforme policière communiqués par le canton pour l'année 2013 et de s'en tenir au chiffre 2012.

Persuadés que ce sentiment est très largement partagé au sein du canton, il nous semble important que les corps législatifs de nos communes expriment solidairement leur ras-le-bol. Afin que notre geste ne reste pas une goutte d'eau dans l'océan d'indifférence du canton à l'égard des communes, nous vous invitons à partager notre démarche symbolique et de refuser, dans le cadre de l'examen de vos budgets respectifs, les chiffres de la péréquation, de la facture sociale et de la réforme policière tels que présentés par le canton.

En espérant que vous ferez bon accueil à notre démarche, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos plus cordiales salutations.

Pour la commission des finances de la commune de Payerne
Jacques Olivier Piguet, Président

Renseignements complémentaires : Jacques Olivier Piguet
Tél. : 079 714 78 05
Mail : jo.piguet@bluewin.ch

Aubex 402



Service des travaux
Infrastructures, domaines et environnement

Ecublens/VD, le 5 décembre 2012

Note

A l'attention de **Conseil communal d'Ecublens**
Nos références **75.04.05 - PAM/io**

Inauguration de l'Ecopoint du Pontet

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Vous êtes cordialement invités à l'inauguration de l'Ecopoint du Pontet, route du Bois 6, qui aura lieu sur place le

samedi 15 décembre 2012 à 11h00.

Dans l'attente de partager avec vous ce moment de convivialité, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos meilleures salutations.

L'Adjoint du chef de service


P.-A. Meylan

Amendement pour supprimer la taxe non-pompier dès 2013

En début de semaine, nous avons appris que le Canton renonçait au remboursement par les Communes d'un reliquat de facture sociale, reliquat qui aurait dû être payé en 2013 et 2014.

Pour la Commune d'Ecublens, ce reliquat figure au présent budget comme charge de 173'000 francs à la ligne 720.3515. L'explication se trouve en page 3 sous « Section 720 ».

Le geste de l'Etat permettra ainsi à notre commune d'économiser 173'000 francs en 2013.

Période de Noël oblige, je propose que la Commune ne garde pas cette somme pour elle, mais en fasse cadeau à ses habitants, en supprimant dès 2013 la taxe non-pompier, dont le montant budgétisé est, ô coïncidence, de 170'000 francs. Soit, à 3'000 francs près, l'économie précitée.

Je rappelle que cette taxe devra de toute façon être supprimée à partir de 2014, et l'amendement ne fera que l'anticiper d'une année. Beaucoup de communes l'ont d'ailleurs déjà supprimée depuis un certain temps.

Techniquement, il s'agira de procéder aux 4 amendements suivants :

650	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE		
650.4301	« Taxe d'exemption »	0.-	(- 170'000)
650.4811	« Prélèvement sur les financements spéciaux »	298'300.-	(+ 170'000)
720	PREVOYANCE SOCIALE		
720.3515	« Participation à la facture sociale »	7'357'000.-	(- 173'000)
720.3811	« Attribution aux financements spéciaux »	173'000.-	(+ 173'000)

Traduction en français :

- Am.1 : on fait cadeau de la taxe non pompier aux habitants, en renonçant à l'encaisser
- Am.2 : on compense le non encaissé par une augmentation du prélèvement sur le fonds
- Am.3 : on prend acte du renoncement du Canton à 173'000.- francs
- Am.4 : on utilise cet argent pour repourvoir le fonds, qui y gagnera même 3'000 francs au passage

L'amendement est neutre pour l'ensemble du budget, et en particulier pour son résultat. Il n'aura aucune incidence non plus sur la participation au SDIS Chamberonne, qui restera à 269'800.- francs, ni sur le reste de la section 650.

Cette taxe non pompier, qui est prélevée sur tous les habitants entre 18 et 50 ans, pénalise surtout les jeunes en formation et les familles. Je vous encourage donc chaleureusement à accepter mon amendement.

Jean-Paul Dudt, 07.12.12



Conseil communal
Ecublens VD

Ecublens VD, le 7 décembre 2012

Type : Postulat Motion Amendement Voeu Interpellation

Eco-point du Pontet

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Lors du dernier conseil communal, la question du choix de l'emplacement du nouvel Ecopoint au parking du collège du Pontet a été posée. Des explications nous ont été données par notre Municipal, M. Maeder, sur l'opportunité de placer cet Ecopoint à cet endroit là.

Depuis, l'Ecopoint en projet a été réalisé. Pour ceux qui n'auraient pas eu la chance de le voir, il se situe en effet sur la zone du parking visiteurs du collège du Pontet. Pour ceux qui la connaissent, pas besoin de faire un dessin. Pour les autres, il convient d'expliquer que les véhicules qui se rendent à l'Ecopoint passent forcément dans la zone de pose / dépose des élèves. De plus, cette zone est empruntée naturellement par les élèves qui viennent à pied du Sud de la commune.

Comme cela a été relevé lors de la dernière séance, l'enceinte d'une école, même s'il s'agit du parking visiteurs, n'est pas un lieu adéquat pour ce genre d'aménagements. On entend souvent les autorités regretter et même stigmatiser les parents qui amènent leurs enfants en voiture, en mettant en avant que l'augmentation du trafic a des incidences sur la sécurité de tous les enfants qui se rendent à l'École... L'emplacement de cet Ecopoint ne fera qu'augmenter ce trafic, au détriment de la sécurité des élèves et des usagers du parking.

On peut aussi douter de la salubrité de cet aménagement. Aujourd'hui, il est tout beau tout neuf. Mais nous savons tous que les usagers de ces Ecopoints ne sont pas toujours très disciplinés, malheureusement. J'ai déjà pu constater des dépôts de cartons à côté des conteneurs. A quand les inévitables bouteilles de verre cassées et autres débris sur la chaussée, sur le passage des élèves...

J'aimerais aussi souligner que la décision de réaliser cet ouvrage a été prise contre l'avis de la Direction des Écoles, qui s'était clairement positionnée contre cet aménagement à cet endroit. En plus de cela, ce point a également été traité lors de la dernière séance du Conseil d'établissement d'Ecublens. Pour mémoire, le conseil d'établissement est composé de 4 représentants des milieux scolaires, 4 représentants des parents d'élèves, 4 représentants des associations locales et 4 représentants des autorités communales. Le Conseil d'Établissement s'est prononcé contre cet emplacement à l'UNANIMITÉ.

Non, décidément, ce n'est pas un bon endroit pour un Ecopoint.

Toutes ces raisons et bien d'autres m'ont conduit à vous lire cette interpellation. Il existe bien des endroits plus appropriés pour placer un Ecopoint, et je souhaiterais que nos autorités municipales réévaluent objectivement cet emplacement.

Si cette interpellation est prise en considération, je désirerais qu'une résolution soit votée par notre conseil à l'issue des débats, et conformément à l'article 76 de notre règlement communal, qui aurait la teneur suivante:

"Le conseil communal s'étonne du choix de l'emplacement du nouvel Ecopoint sur le parking visiteurs du parking du collège du Pontet. Il suggère à la Municipalité de reconsidérer les avantages et inconvénients de cet emplacement, et de prendre en considération dans son analyse l'avis de la direction des écoles et du conseil d'établissement, et d'évaluer l'opportunité d'autres lieux plus appropriés qu'une enceinte scolaire pour ce genre d'aménagements".

Géraldine Binggeli

Conseillère communale PSIG



Conseil communal
Ecublens VD

Ecublens VD, le 7 décembre 2012

Type : Postulat Motion Amendement Voeu Résolution

Eco-point du Pontet

"Le conseil communal s'étonne du choix de l'emplacement du nouvel Ecopoint sur le parking visiteurs du parking du collège du Pontet. Il suggère à la Municipalité de reconsidérer les avantages et inconvénients de cet emplacement, et de prendre en considération dans son analyse l'avis de la direction des écoles et du conseil d'établissement, et d'évaluer l'opportunité d'autres lieux plus appropriés qu'une enceinte scolaire pour ce genre d'aménagements".

Géraldine Binggeli

Conseillère communale PSIG

ALLOCUTION DU SYNDIC

Monsieur le Président du Conseil, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers, Mesdames et Messieurs, cher-e-s collègues,

L'année 2012 nous a confirmé que l'Europe était en pleine crise financière. Plusieurs pays se retrouvent en situation de faillite théorique. Les mesures d'austérité mises en place par certains gouvernements touchent durement la population et assombrissent les perspectives d'avenir de la jeunesse d'aujourd'hui. Dans ces conditions, il est compréhensible que ces jeunes se révoltent et laissent éclater leur colère. Difficile de justifier le fait qu'ils paieront pendant plusieurs générations pour les erreurs de la précédente...

Ce qui est certain, Mesdames et Messieurs, c'est que nous devons impérativement tirer les leçons de cette débâcle.

Quant à la Suisse, elle demeure prospère. Cependant, il convient de rester vigilants et c'est à chacun d'entre nous qu'il incombe de tout mettre en œuvre afin de garantir un avenir serein à nos enfants. Les défis sont nombreux, que ce soit au niveau des économies d'énergies, du développement des villes, du maintien d'un système social équilibré et d'une justice forte et équitable, etc.

Nous devons également accorder notre confiance aux générations futures, les impliquer et écouter leur voix, la cohésion entre les jeunes et les moins jeunes étant essentielle à notre succès. « Ah ces jeunes, c'est une catastrophe ! Mais que vont-ils faire quand ils seront adultes ? ». Nos grands-parents s'exprimaient ainsi en parlant de nos parents, et nos parents en faisaient de même en parlant de nous... Mais, au final, nos parents s'en sont fort bien sortis et nous aussi. Accordons donc notre confiance aux générations futures et tout ira bien !

Plusieurs événements importants ont marqué l'année 2012. Parmi eux, j'en ai retenu quelques-uns que voici :

- 13 janvier : le naufrage du Costa Concordia au large de l'île du Giglio a fait couler beaucoup d'encre...
- 4 mars : élection présidentielle russe, comme d'habitude sans surprise !
- 2 mai : le tableau « Le Cri » d'Edvard Munch a été vendu pour un montant record de Fr. 119.9 millions de dollars, devenant ainsi la peinture la plus chère jamais vendue aux enchères, quelle folie !
- 6 mai : élection présidentielle française, François Hollande devient le 24^{ème} président de la République française.
- 1^{er} juillet : finale du championnat d'Europe de football, le match Espagne-Italie se solde par un résultat sans appel de 4 à 0 en faveur de l'Espagne... encore...
- 27 juillet : ouverture de la grande fête des Jeux Olympiques d'été à Londres.
- 30 octobre : l'ouragan Sandy, parti de la mer des Caraïbes, atteint la côte des Etats-Unis.
- 6 novembre : élection présidentielle américaine, le démocrate Barack Obama est réélu pour un second mandat au détriment du républicain Mitt Romney.
- 8 novembre : le Conseil communal d'Ecublens accepte la taxe sur les déchets ! C'est un geste bienvenu en faveur de notre planète.
- 21 décembre : selon le calendrier maya, ce sera la fin du monde !
- 22 décembre : nouvelle ère, toutes les dettes de tous les pays du monde sont miraculeusement effacées...

Et maintenant, ma prédiction : de belles fêtes de fin d'année pour tous !

Je vous souhaite, Mesdames et Messieurs, une excellente santé et beaucoup de bonheur au sein de vos familles. Je tiens également à vous remercier pour la confiance témoignée à la Municipalité.

Une très bonne soirée à tous, meilleurs vœux pour 2013 et ayez confiance en l'avenir !

Le Syndic
Pierre Kaelin

Conseil communal du 7 décembre 2012

Monsieur le Syndic,
Mesdames et Messieurs les Municipaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,
Mesdames, Messieurs,
Cher public,

Nous voilà arrivés au dernier Conseil de l'année 2012, à mi-chemin de l'exercice présidentiel pour ma part. Depuis le 1^{er} juillet 2012, date à laquelle j'ai commencé mon mandat de président du Conseil, bien des choses se sont passées. Les débuts ont été marqués par de nombreuses activités de représentation. C'est avec un bonheur certain que j'ai pu m'acquitter de ces tâches honorifiques. L'exercice de prononcer un discours en public n'est pas toujours facile, mais je retiens surtout la richesse des contacts que ces représentations m'ont apportée.

Les deux premiers Conseils ont été l'occasion d'un démarrage tonitruant, sans période de chauffe. Ainsi les Conseils du 28 septembre et du 1^{er} novembre ont été parmi les plus animés de ces dernières années, taxe au sac oblige. Ils n'ont d'ailleurs pas manqué de se prolonger, au-delà de minuit pour le premier, avec une deuxième séance pour le second.

Je dois avouer que je suis encore toujours surpris, et c'est un euphémisme, de la passion qu'ont déchaîné les débats autour de la taxe poubelle, et pas seulement à Ecublens. C'est peut-être oublier que nous vivons dans le pays des Faiseurs de Suisses et cela m'a rappelé la réplique du film éponyme : « Pourquoi n'a-t-elle pas le sac-poubelle de même couleur que le reste de l'immeuble? » Le film de Rolf Lyssy qui est sorti en 1978 et qui a fait connaître Emil Steinberger ou Emil dans l'ensemble de la Suisse a eu un succès retentissant. Il a même inspiré une comédie musicale 30 ans après. C'est la preuve que nous autres Suisses sommes capables de rire de nous-mêmes.

Plus sérieusement, sur la scène internationale, l'année 2012 a été marquée par son florilège d'événements heureux et malheureux. Je citerais en vrac, sans ordre chronologique et dans une liste très peu exhaustive :

- Le naufrage du Costa Concordia
- Les élections présidentielles en France et en Amérique
- Le conflit syrien avec son lot d'atrocités

- La suite du printemps arabe avec des évolutions très incertaines
- Les Jeux Olympiques à Londres
- L'Année Rousseau
- La conquête de Mars.
- La sortie de l'iPhone 5, mais je ne suis pas persuadé que cette information ait sa place ici.

Au niveau suisse je citerais :

- L'affaire Grippen
- L'affaire Christian Varone
- Les 20 ans du refus de l'EEE
- La place financière suisse ébranlée par les pressions internationales
- Une santé économique étonnante dans un contexte international morose.

Et puis à Ecublens, nous avons notre taxe au sac. L'accouchement fut sinon douloureux du moins long et animé, mais le bébé est original et fait des envieux dans d'autres communes.

Les fêtes de fin d'année sont l'occasion de faire une pause bienvenue, de retrouver le cocon familial ou des amis que l'on voit moins souvent, de faire la fête, de s'émerveiller du regard des enfants éblouis par la magie des illuminations.

Je ne veux pas trop prolonger, un souper nous attend mais je vous ai réservé une petite surprise pour terminer. Après nos débats faits de chiffres et de considérations souvent très matérielles mais bien nécessaires, et à l'orée d'une période qui se veut plus spirituelle, je me suis laissé dire qu'un peu de poésie ne pouvait nuire. J'ai eu l'idée de composer un poème sur le thème du Conseil communal d'Ecublens sous la forme d'un acrostiche.

Un acrostiche est une forme d'écriture particulière par laquelle l'ensemble des premières lettres de chaque vers d'un poème, lues verticalement, composent un ou plusieurs mots en rapport avec le poème. Je vous montre ce que cela donne à l'écran :

Vous pouvez donc lire verticalement « Conseil communal Ecublens » qui est aussi le titre du poème. Pour la petite histoire, les vers sont des alexandrins, c'est-à-dire des vers de douze pieds. Je vous lis maintenant ce poème.

J'adresse encore à toutes et à tous mes vœux pour de très belles fêtes de fin d'année, faites de surprises, de bonheur et de santé.

CONSEIL COMMUNAL ECUBLENS

C onseiller communal, quelle édifiante fonction

O rdres du jour, préavis, séances et débats

N ourrissent notre Conseil, fondent nos réflexions

S ans nous lasser, avec parfois certain éclat

E ntre nos groupes plus d'une fois pointe la tension

I l faut calmer le jeu, apaiser le climat

L es Conseillers finalement maîtrisent leurs passions

C ommissions ad hoc et Commission des finances

O pposent de temps à autre leurs doctes positions

M ais avec conviction et grandes compétences

M otivent habilement leurs recommandations

U nanimes et collégiaux, remplis d'assurance

N os Municipaux souhaitent large adhésion.

A ux projets locaux et requièrent notre confiance

L es Conseillers librement prennent leur décision

E cublens, cité radieuse et pas si tranquille

C ommune de l'Ouest débordante d'entrain

U ne belle harmonie entre campagne et ville

B erce notre cité en son auguste écrin

L a douceur de l'endroit attire de joyeux drilles

E cublens peut rêver d'un avenir serein

N os élus fréquemment se penchent sur leur ville

S ans compter se dépensent et toujours veillent au grain